



Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu-e-s du SNES, du SNEP et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**, et la **réduction** de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs** et la **généralisation de dédoublements**,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation pour que les agrégés puissent accéder rapidement à un poste fixe en lycée conformément à leur statut, et le maintien des règles et du barème d'affectation sur postes spécifiques académiques à Paris,
- un meilleur contrôle paritaire des **affectations des TZR, conformes aux préférences qu'ils émettent**, et rétablir un contrôle paritaire des affectations fin août,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES, le SNEP et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique** et l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES, le SNEP et le SNESup s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1er grade universitaire** par un examen national et final,
- une unité et une cohérence du second degré, qui **permette la réussite de tous les élèves du collège jusqu'aux études supérieures**. Dans un contexte de restrictions budgétaires, nous continuerons à porter l'exigence de moyens pour une politique ambitieuse en éducation prioritaire et le maintien de formations supérieures permettant à tous de réussir.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation, mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe, réalisé depuis plusieurs années à Paris et étant désormais assuré dans toute la France, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- que tous les enseignants exerçant en CPGE deviennent professeurs de chaires supérieures et la création d'un débouché à la rémunération HEB au sein de leur corps.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

La FSU, première fédération de l'éducation, rassemble des syndicats nationaux comme le SNES, le SNEP et le SNESup et siège dans les comités techniques nationaux et académiques.

Voter pour le **SNES, le SNEP et le SNESup aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU pour les élections aux comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN